

Impressions du symposium du chef de l'Armée

La conception du 6. 6. 66 – 40 ans après

Il y a quarante ans que, avec la « conception de la défense nationale militaire du 6. 6. 66 », la Suisse s'était donnée sa première conception militaire globale. La pérennité inhabituelle de ce rapport – il resta en vigueur jusqu'en 1994 – met son importance en lumière. Le 6. 6. 06 donnait une bonne raison de commémorer cet anniversaire et d'en profiter aussi pour jeter un regard prospectif. Le chef de l'Armée a donc convié plusieurs intervenants de qualité pour participer à un symposium. Près de deux cents invités y ont assisté.

Colonel EMG Christian Bühlmann

Le symposium a été ouvert par le conseiller fédéral Samuel Schmid. Le chef de département a retracé la naissance de la conception, après quinze ans de controverses (le fameux Konzeptionsstreit) et dans le sillage de « l'affaire des Mirage ». Le rapport se révélera pourtant très consensuel : les groupes favorables à l'armée le soutiennent unanimement. Mais cet appui se délite après la chute du Mur de Berlin. Il est indispensable de rétablir la cohésion nécessaire pour préserver les ressources dévolues à la politique de sécurité. Dans ce contexte, le programme d'armement 06 est indispensable : le maintien de la compétence de l'armée au combat de haute intensité en dépend.

Rétrospective

Peter Braun, docteur en histoire, collaborateur auprès de la doctrine militaire, démontra que les conflits de doctrine découlent d'une opposition plus profonde qui porte sur des visions divergentes de l'Etat et de la société. Hans-Ulrich Ernst, qui fut secrétaire général du DMF pendant dix-sept ans, présenta les aspects politiques de la conception. Il observa que le rapport du Conseil fédéral n'était pas une stratégie, mais un document opératif. Il appela à libérer la politique de

sécurité de son carcan idéologique et sémantique au profit d'une définition claire de prestations attendues.

Acteur privilégié et contributeur majeur à l'élaboration des documents fondateurs de la conception de la défense militaire, le divisionnaire Frank Seethaler, ancien commandant de la division de campagne 6, rapporta les derniers soubresauts de la dispute des conceptions au sein de la commission de défense nationale. La conception de la défense militaire n'était pas considérée comme immuable : on a très vite étudié les évolutions possibles de l'armée du futur. Des idées de transformation révolutionnaires, qui annonçaient déjà l'organisation de l'Armée XXI, furent élaborées à cette occasion.

Le professeur Rudolf Jaun, chargé des cours d'histoire militaire à l'Académie militaire, présenta une appréciation globale de la conception. Il la replaça dans le contexte des oppositions pérennes entre les disciples d'Ulrich Wille et les tenants de la Nationale Richtung à la fin du XIX^{ème} siècle.

Perspective

Pour Alain Vuitel, chef de la Doctrine militaire, la doctrine est le moteur de la transformation des forces armées. Les différentes composantes de la doctrine en font un instrument de cohésion décisif qui permet à l'homme de prendre un ascendant sur son adversaire. Le colonel Ralph Thiele, de la Bundeswehr, montra la vision allemande de la transformation. Le changement des forces armées dû aux mutations contemporaines nécessite une conduite décidée à tous les échelons. Mais il ne signifie en aucun cas une perte d'identité nationale.

La conseillère nationale Barbara Haering, présidente de la commission de sécurité du Conseil national, mit en exergue les relations entre la transformation et le politique. Elle expliqua pourquoi le Parlement ne conduit pas le développement des forces armées de manière exclusive-

ment stratégique. La politicienne zurichoise défendit l'idée que la Suisse doit davantage s'engager pour exporter paix et sécurité.

Un débat, conduit par le Dr Bruno Lezzi, journaliste, rassembla les intervenants de l'après-midi, ainsi que Hans-Ulrich Ernst et le brigadier Daniel Lätsch, commandant de l'ACAMIL. Il permit de placer le thème de la transformation dans une perspective concrète. Le public put interroger les conférenciers pour en savoir davantage sur leurs projets.

En conclusion, le commandant de corps Keckeis se réjouit du succès de la journée. Il tenait à rappeler l'importance de la conception du 6. 6. 66 et en tirer des pistes pour le futur. Il releva l'aspect consensuel du document et proposa des perspectives pour s'en inspirer. Christophe Keckeis conclut, avec Saint-Exupéry, que, « puisque l'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles ».

Appréciation – l'esprit du 6. 6. 06

Ce symposium a permis de rappeler que l'élaboration des bases doctrinales de l'Armée suisse pendant la Guerre froide fut le fruit de débats et

Pour en savoir plus sur la conception du 6. 6. 66

Braun, Peter, Von der Reduitstrategie zur Abwehr. Die militärische Landesverteidigung der Schweiz im Kalten Krieg 1945–1966 (Der Schweizerische Generalstab, Band X). Baden: hier + jetzt 2006.

Braun, Peter, Christian Bühlmann, Schweizerische Militärdoktrin im Widerstreit der Meinungen – Konzeptionelle Richtungskämpfe in der Schweiz unter der Perspektive einer longue durée, Military Power Revue der Schweizer Armee Nr. 1 Bern (2006), pp. 12–20.

Ernst, Alfred, Die Konzeption der schweizerischen Landesverteidigung 1815 bis 1966. Frauenfeld/Stuttgart 1971.

Les actes du symposium du CdA du 6. 6. 06 seront publiés à la fin de l'année.



Divisionnaire Frank Seethaler (Photo : CME)

de disputes. Entre 1951 et 1966, l'armée a subi trois réformes importantes, le passage aux organisations des troupes (OT) 1951, 1961 et les conséquences de la conception du 6.6.66. Chez les militaires de l'époque, ce n'était pas le changement qui prêtait à discussion, mais bien son contenu et sa direction. Les acteurs se sont opposés sur des solutions, non sur la définition du problème.

Le rôle de la doctrine militaire, comme base pour le développement des forces et pour leur engagement, ressort également des présentations. La doctrine a deux visages : d'un côté, elle doit pointer vers le moyen terme et donc se montrer relativement abstraite pour ne pas limiter la liberté d'action. Dans le court terme, en devenant à la fois pratique et une pratique, il lui faut convaincre et rassembler – l'unité de

doctrine. La mise en œuvre à moyen terme de ces principes passe par la définition de capacités opérationnelles, développées le long des lignes de développement Doctrine, Organisation de l'armée, Instruction, Matériel et Personnel (DOAMP). Le processus du Masterplan suit cette logique qui trouve son issue dans le programme d'armement. La conception du 6.6.66 allait déjà dans ce sens. Passé et présent se retrouvent!

En conclusion, la journée du 6.6.06 rappelle que les discussions critiques autour de l'évolution de l'armée sont une permanence de la politique de défense suisse. Il est difficile d'évaluer si un consensus similaire à celui qui a conduit à la conception du 6.6.66 est possible. Dans tous les cas, le Konzeptionsstreit nous apprend que la recherche de solutions passe par le dialogue et

la transparence. Dans ce contexte, le symposium du chef de l'Armée du 6.6.06 a parfaitement rempli sa mission. ■